



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CEI

18 mai 1979

Chers et vénérés Confrères de l'épiscopat italien !

J'ai vivement désiré vous rencontrer encore au terme de votre Assemblée générale, non seulement pour avoir le plaisir que le nouveau contact ou, plus exactement, la communion, nous procure à moi-même et à vous, mais aussi et surtout pour vous exprimer ma sincère satisfaction pour le zèle dont vous avez fait preuve, durant ces laborieuses journées. Je viens de rentrer de ma visite au Mont-Cassin et cette circonstance également, du fait qu'elle a évoqué des souvenirs fondamentaux qui touchent conjointement à l'histoire du christianisme et à la civilisation italique, me fait éprouver plus profondément le lien spirituel qui m'unit à vous. Et je désire aussi vous remercier pour m'avoir attendu avec patience alors que vous auriez déjà dû, pour la plupart, je le sais, retourner à vos sièges respectifs pour d'urgentes exigences de votre ministère.

1. Quant à moi, j'ai tâché, dans toute la mesure du possible, de suivre vos travaux et j'ai relevé avec grande satisfaction le sérieux et la lucidité qui ont marqué l'examen du thème-problème, à juste titre prééminent, des "Séminaires et vocations sacerdotales". J'ai déjà parlé de ce sujet durant la concélébration en la Chapelle Sixtine, mais son importance intrinsèque et les compétentes interventions des Révérends Rapporteurs me suggèrent d'y ajouter quelque nouvelle considération. Il est indiscutable que les données statistiques qui ont été fournies doivent nécessairement offrir un point de référence pour une appréciation exacte du problème. Mais, comme Pasteurs animés d'une foi vive et d'un prudent réalisme, nous devons toujours considérer que le remède le plus efficace, la solution vraiment adéquate se trouvent dans une incessante, courageuse, fervente initiative en faveur de la vocation. Il n'est pas juste de penser au problème en termes numériques ou bureaucratiques ou d'y voir seulement une question de recrutement : la vocation est et reste un don exceptionnel de Dieu qui, loin de dispenser de la collaboration humaine, la suppose plutôt et la stimule. Il n'est pas permis de penser à résoudre ce problème en éliminant ou en atténuant ces caractéristiques spécifiques du sacerdoce qui sont inséparables de sa noblesse et de sa difficulté : il ne s'agit pas de baisser le niveau pour mieux franchir l'obstacle !

A l'élévation de l'idéal doit correspondre la générosité de la donation et la capacité de sacrifice.

Frères, vous comprenez qu'un effort pastoral coordonné est indispensable pour promouvoir ce réveil des vocations que nous ne sommes pas seuls à souhaiter, nous ici présents, mais que désire aussi tout le Peuple de Dieu à l'évangélisation duquel nous sommes appelés, avec l'aide indispensable des prêtres. C'est à cet effort que durant votre assemblée vous avez consacré vos remarques et vos propositions. Je les prends à ma charge les unes et les autres et vous offre ma plus solidaire et complète collaboration.

2. J'ai écouté la lecture du communiqué conclusif rédigé au terme de vos travaux ; je suis heureux d'exprimer mon adhésion convaincue aux indications qu'il contient. Votre intention a été d'exprimer collégalement, avec la richesse des apports que vous avez offerts ces jours-ci, une ligne d'opération unitaire. Je pense que, de cette manière se renforce et s'accroît également la conscience communautaire de tout l'épiscopat, de même que sa capacité d'indiquer, avec la pondération nécessaire une position claire et nette qui, tout en tenant compte des diverses circonstances, engage de manière responsable chacun des membres de la Conférence. Animés d'un sens très élevé du devoir, vous avez opportunément — à une heure si importante pour la vie du pays — sollicité la dignité et la cohérence de la conscience chrétienne. Et comment pourrais-je, moi, ne pas souligner l'importance d'une telle position qui assume la valeur même d'un principe ? Objectivement parlant, votre appel mérite l'accord de tous, et je souhaite qu'il soit accueilli et suivi.

3. L'amplitude des discussions, l'importance des thèmes traités et la capacité de prendre des décisions que vous avez de nouveau démontrée ces jours-ci, sont un signe éloquent de votre affection pour le peuple qui vous a été confié, pour ce peuple auquel je me sens poussé — quasi par une impulsion naturelle — à adresser une juste parole de gratitude et d'éloge. Oui, je veux exprimer publiquement des éloges bien mérités à ce peuple bon et généreux, tenace et laborieux qui, à des vertus déjà reconnues dans l'antiquité, unit le dynamisme et les réalisations géniales de l'ère moderne. C'est à cela que je pensais ce matin durant le voyage qui me conduisait près de la tombe vénérée de saint Benoit, patron et exemple lumineux pour l'Europe entière ; et de même, en visitant le cimetière voisin qui a accueilli, avec les dépouilles de tant d'autres victimes, celles des fils de ma Pologne, qui ont arrosé cette terre de leur sang, j'ai pensé de nouveau aux vicissitudes de l'Italie qui a toujours su, dans les moments d'épreuve, faire appel à ses admirables énergies secrètes, retrouvant en celles-ci force et courage pour la reprise. Et en même temps qu'au saint de Norcie, je pensais à François d'Assise et à Catherine de Sienne qui forment avec lui une triade qui attire le regard admiratif du monde entier, et pas seulement du monde chrétien. Et je pensais aussi à la relation, multiforme et emblématique qui, au cours des siècles, a marqué l'histoire de l'Eglise et de l'Italie, si riche d'admirables témoignages de foi chrétienne. Très chers frères, ces louanges jaillissent spontanément de mon cœur et je vous prie d'en faire part à vos prêtres et à vos fidèles lorsque vous retrouverez vos diocèses.

4. Et pour terminer, permettez-moi d'aborder maintenant un autre sujet qui revêt une importance

fondamentale pour l'activité même de votre Conférence.

a) Depuis quelque temps déjà le Cardinal Poma, qui depuis dix ans exerce la charge de Président de la Conférence épiscopale italienne, m' avait demandé d'agrée la démission de ses fonctions. Il l'avait déjà présentée successivement à Paul VI, puis à Jean-Paul Ier et, par la suite, il m'avait exprimé ce même désir. Je l'avais prié de rester en charge pendant encore un certain temps. Nous savons tous combien la présidence du Cardinal Archevêque de Bologne a été importante pour la Communauté épiscopale italienne, durant les années qui ont vu l'application fidèle et généreuse des normes émanant du Siège Apostolique en exécution des dispositions du Concile œcuménique Vatican II : Je tiens à dire ici, devant vous tous, que le Cardinal Poma m'a toujours été personnellement très proche depuis les temps du Concile, durant lequel j'ai pu admirer sa préparation, son zèle, sa prudence, sa bonté. Durant la décennie de sa présidence se sont précisées de manière toujours plus nette les structures, les compétences et les tâches de la Conférence épiscopale italienne, qui a assumé une dimension toujours plus organique, incisive et essentielle, prenant d'opportunes initiatives pour accroître la vie spirituelle du pays, dans une vision à la fois objective et riche d'espérance, critique et stimulante, des problèmes les plus graves sur le plan de la pastorale d'ensemble. En fait foi, notamment, l'intérêt que suscitent dans l'opinion publique ses décisions et ses documents : les mérites du Cardinal Poma, bien que voilés par sa modestie, sont certainement très grands dans le rôle croissant joué par la C.E.I. ; et je suis heureux de lui en donner acte aujourd'hui, publiquement et avec profonde reconnaissance.

b) A la suite de cette démission je me suis trouvé devant un problème que chacun considère comme des plus importants.

Les Statuts de la C.E.I. prévoient à l'article 25 : "Considérant les liens particuliers de l'Episcopat d'Italie avec le Pape, Evêque de Rome, la nomination du Président de la Conférence est réservée au Souverain Pontife".

Me rendant compte que ce principe confiait au Pape, qui ne provient pas du milieu des Evêques italiens, une tâche très difficile, et voulant d'autre part, agir en parfaite conformité avec cette norme, j'ai cru opportun — vu la nécessité de pourvoir à la nomination du nouveau Président — de recourir aux Présidents des Conférences régionales pour leur demander leur avis au sujet de la succession du Cardinal Poma.

En conclusion de ces contacts j'ai décidé de m'adresser à l'Archevêque de Turin, Mgr Anastase Albert Ballestrero pour lui proposer la charge de Président de la C.E.I., étant donné que la majorité des Evêques consultés me l'avait indiqué. Mgr Ballestrero ayant accepté la nomination, je désire vous communiquer maintenant, à vous tous ici présents, qu'à partir d'aujourd'hui il est, pour la période de trois ans prévue par les Statuts, le Président de la Conférence épiscopale italienne.

Je lui adresse donc mes cordiales félicitations et mes vœux fraternels, certain d'interpréter les

sentiments de tous.

Dans l'esprit de la parole évangélique que j'ai déjà voulu rappeler durant la récente concélébration eucharistique, je vous adresse de nouveau un vibrant appel à la confiance et au courage, certain de l'indéfectible assistance de Dieu, au nom de qui je vous bénis de tout cœur, vous ainsi que vos fidèles.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana